

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 V. 298 Vœu relatif à l'hommage de Françoise Héritier.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la carrière inspirante d'anthropologue et d'ethnologue de renom de Françoise Héritier ;

Considérant qu'elle fut la première Présidente du Conseil national du sida, dont elle resta membre jusqu'en 1998 ;

Considérant ses travaux et ses engagements pour les droits des détenu.e.s, pour les personnes sans domicile fixe, pour les droits humains ;

Considérant ses recherches aux fondements des rapports hiérarchiques entre les sexes ;

Considérant ses écrits et ses prises de position visant à dénoncer la domination des hommes sur les femmes ;

Considérant que ses travaux ont contribué à faire connaître et reconnaître les mécanismes de cette domination ;

Considérant que ses travaux ont donné aux féministes de France et du monde des outils pour mener des analyses, sans cesse réactualisées de la situation des femmes ; ce socle commun d'analyses leur a également permis de proposer des solutions concrètes pour mettre fin aux inégalités entre les femmes et les hommes ;

Considérant la nécessité de valoriser dans l'espace public la visibilité des femmes illustres et la « matrimoine » ;

Considérant qu'elle désignait « le combat féministe » comme un combat humain ;

Considérant le devoir de mémoire de celles qui ont contribué à faire évoluer la recherche universitaire, les droits des femmes et par là même à faire évoluer toute la société dans le sens de l'émancipation et de la déconstruction de la domination masculine ;

Ainsi, sur proposition de la Maire de Paris,

Émet le vœu :

- Qu'une structure ou un établissement public parisien soit dénommé Françoise Héritier.